



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

6949^e séance

Jeudi 18 avril 2013, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Gasana	(Rwanda)
<i>Membres :</i>	Argentine	M ^{me} Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Azerbaïdjan	M. Musayev
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	M ^{me} Lucas
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Masood Khan
	République de Corée	M. Shin Dong Ik
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Togo	M. M'Beou

Ordre du Jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Liban, de la République arabe syrienne et de la Turquie à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la baronne Valerie Amos, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'urgence; M. António Guterres, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés; M^{me} Zainab Hawa Bangura, Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit; et M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. António Guterres, qui participe à la présente séance par visioconférence depuis Genève.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à la baronne Valerie Amos.

M^{me} Amos (*parle en anglais*) : La situation en Syrie est une catastrophe humanitaire, et c'est la population qui paie le prix de l'incapacité à mettre fin à ce conflit. Les parties au conflit se retranchent de plus en plus dans la rhétorique et la réalité de la guerre, dans le plus grand mépris des conséquences sur la vie des populations. Le Conseil a été incapable de forger le consensus nécessaire pour trouver une solution politique à cette crise.

La destruction d'infrastructures essentielles, dont des écoles et des hôpitaux, la dévaluation de la monnaie, l'augmentation du prix des denrées alimentaires, les pénuries de carburant et d'électricité et le manque d'eau sont ressentis par la majorité des Syriens. Les besoins augmentent rapidement et sont les plus graves dans les zones de conflit et les zones contrôlées par l'opposition. Selon les derniers chiffres, 6,8 millions de personnes sont dans le besoin, 4,25 millions sont déplacées à l'intérieur du pays et 1,3 million ont cherché refuge

dans les pays voisins. L'effondrement économique a entraîné l'effondrement des capacités de la population à faire face à cette situation. Les besoins augmentent de manière spectaculaire en même temps que les obstacles qui empêchent d'accroître l'assistance humanitaire.

En conséquence, la question qui se pose, à nous tous ici autour de cette table, est la suivante : quand est-ce que ne pas en faire assez devient trop peu et quand est-ce que continuer à faire trop peu devient une partie du problème?

Les principales villes de Syrie ont été ravagées par le conflit : Dayr al-Zawr, Hama, Homs et Idlib sont en ruines. Un convoi interorganisations de l'ONU qui traversait la ligne de front à Alep la semaine dernière a constaté la destruction extraordinaire de la ville. Des quartiers entiers n'ont plus d'eau courante par manque d'électricité. Les ordures s'accumulent, ce qui fait craindre la multiplication des maladies avec l'approche des chaleurs de l'été. On craint de plus en plus des épidémies de diarrhées et même de choléra si les services de base ne sont pas rétablis au plus tôt. Le groupe s'est rendu dans un hôpital d'Alep qui aurait traité plus de 3500 victimes de guerre. Il n'y a pas de banque du sang et parfois, les médecins opèrent sans anesthésie ou même sans fil de suture. L'hôpital et son personnel sont souvent touchés pendant les combats.

Mais notre description est loin de donner au Conseil une véritable idée des horreurs quotidiennes. Nous avons entendu des témoignages selon lesquels des maisons auraient été brûlées avec des familles à l'intérieur, et des personnes auraient été visées par des bombes et tuées alors qu'elles faisaient la queue pour acheter du pain. C'est la réalité en Syrie aujourd'hui.

Les enfants sont parmi ceux qui souffrent le plus. Plus de 3 millions d'entre eux ont déjà été touchés, dont 2 millions de déplacés internes. Des enfants ont été assassinés, torturés et soumis à des violences sexuelles. Beaucoup n'ont pas assez à manger. Des millions d'entre eux ont été traumatisés par les horreurs qu'ils ont vues. La brutalité du conflit ne détruit pas seulement le présent de la Syrie, mais aussi son avenir.

Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés présentera un exposé au Conseil sur la situation des plus de 1,3 million de Syriens réfugiés dans les pays voisins. Comme lui, je suis préoccupée par l'impact croissant de la crise des réfugiés sur les pays voisins, en particulier le Liban, la Jordanie et la Turquie. Nous

devons augmenter d'urgence notre aide à ces pays pour qu'ils puissent maintenir leurs frontières ouvertes.

Je me suis rendue en Syrie à quatre reprises au cours de l'année écoulée. Ma dernière visite date de janvier, et j'ai pu signaler au Conseil les domaines où nos relations avec le Gouvernement syrien s'améliorent, notamment l'accord permettant aux organismes humanitaires des Nations Unies et à nos partenaires d'avoir accès à toutes les régions du pays, et l'accord visant à accélérer les procédures administratives en vue de faciliter une intervention humanitaire efficace.

Je suis au regret de devoir informer le Conseil que, depuis ma visite en janvier, les entraves bureaucratiques se sont multipliées et limitent nos capacités d'action. Vingt et un visas sont en attente, dont beaucoup depuis plus de deux mois. Tous les convois d'aide ont besoin d'un préavis de 72 heures, et il faut parfois échanger jusqu'à 10 notes verbales pour faire approuver un seul convoi. Récemment, la liste agréée des organisations non gouvernementales (ONG) est passée de 110 à 29. Seules quatre autres ONG ont été agréées cette année et, compte tenu des difficultés administratives, une seule d'entre elle est opérationnelle.

L'accord relatif à l'ouverture de centres des Nations Unies dans six villes principales a été accordé il y a plus de six mois, mais ce n'est que récemment qu'il est devenu réalité dans deux villes, et des discussions devraient se poursuivre pour deux autres villes. Alors que les ONG sont autorisées à accepter des fonds de l'ONU, chaque projet est examiné en détail par le Ministère des affaires étrangères, et, en conséquence, des projets qui devaient recevoir un financement en février au titre du Fonds central pour les interventions d'urgence attendent toujours d'être approuvés par le Ministère des affaires étrangères.

L'importation de 22 véhicules blindés, essentiels pour la sécurité du personnel, attend toujours d'être approuvée. Ces dernières 24 heures, nous avons été informés que chaque camion nécessite un permis signé par deux ministres pour être autorisé à passer par les points de contrôle du Gouvernement. Si je dis aux membres du Conseil qu'un convoi qui va de Damas à Alep passe par 50 points de contrôle, dont la moitié sont tenus par le Gouvernement, l'impossibilité de cette demande leur paraîtra évidente. Nous ne pouvons pas travailler dans ces conditions.

La poursuite du conflit et la prolifération des groupes armés ont créé en Syrie un climat extrêmement

imprévisible et dangereux, ce qui compromet les opérations des organisations d'aide. Au cours des deux derniers mois, l'accès aux personnes qui sont le plus dans le besoin a diminué. Homs est un bon exemple. En février et mars, 276 000 personnes dont les besoins sont particulièrement pressants ont effectivement été privées de toute assistance lorsque le Gouvernement a mis en terme aux opérations interzones du Croissant-Rouge arabe syrien. Nous avons constaté des restrictions similaires à Rif Damas, Alep, Deraa et ailleurs. Ces villes étaient toutes destinées à recevoir l'appui de missions interzones menées par l'ONU, mais, du fait des restrictions d'accès, le niveau de l'aide fournie est largement inférieur aux besoins.

Dans le cas d'Alep, il importe de souligner que contrairement à certaines idées largement répandues, les flux d'aide traversant la frontière turque ont considérablement diminué ces deux derniers mois. Le principal point de passage, à Kilis, par lequel transiterait 50 % de l'aide, a enregistré une baisse d'environ 20 camions par jour, par rapport à un rythme de passage de 50 à 80 camions par jour il y a deux mois. L'unité de coordination de l'aide, branche humanitaire de la coalition syrienne, a des capacités et un accès limités. Nous ne parvenons donc pas jusqu'à ceux qui ont le plus besoins de notre aide, à savoir les 2,5 millions de personnes qui vivent à Alep et au nord de la ville. Le renforcement de la coordination de l'aide ne doit pas se faire aux dépens du Croissant-Rouge arabe syrien.

Les données dont nous disposons montrent que les populations qui se trouvent dans les zones contrôlées par l'opposition sont celles dont les besoins sont les plus urgents. Nous avons le devoir et la responsabilité d'essayer de les atteindre. Durant la récente visite que j'ai effectuée en Turquie, j'ai été horrifiée d'entendre que des enfants meurent de faim dans ces zones. Nous devons acheminer l'aide jusqu'à ces zones difficiles à atteindre. Il est difficile d'y parvenir en traversant des zones du fait de contraintes bureaucratiques.

Le Conseil doit envisager d'autres formes d'acheminement de l'aide, notamment les opérations transfrontières, car de trop nombreuses vies sont perdues. Quand je dis au Conseil que le trajet de Damas à Alep est long de 310 kilomètres, avec les 50 points de contrôle que j'ai mentionnés, les membres doivent se souvenir de ce que j'ai dit à propos du fait que les ministres doivent maintenant signer un document autorisant le passage de chaque camion – le trajet de Kilis à Alep n'est long que de 56 kilomètres.

Dans tout le pays, les convois humanitaires sont régulièrement attaqués ou visés par des tirs, et leur personnel est victime d'intimidations ou d'enlèvements. Par exemple, le 21 mars, un convoi de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui transportait une assistance médicale destinée à 80 000 personnes, a été détourné par un groupe armé alors qu'il se rendait de Tartous à Alep, et toutes les fournitures ont été volées. Pourtant, en dépit de cette menace, les travailleurs humanitaires continuent de s'acquitter de leur mission cruciale.

Je tiens à rendre un hommage particulier au travail accompli par les volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien. Ils font montre d'un dévouement, d'une impartialité et d'un courage incroyables depuis le début du conflit. Nombre d'entre eux n'hésitent pas à risquer leur vie chaque jour pour aider les populations qui en ont besoin, qu'elles se trouvent dans des zones contrôlées par le Gouvernement ou l'opposition. Dix-huit ont été tués en accomplissant leur mission humanitaire. Compte tenu du réseau dont il dispose dans tout le pays et de sa capacité à négocier l'accès à presque toutes les zones touchées, le Croissant-Rouge arabe syrien est un partenaire inestimable de l'ONU et des autres organisations humanitaires présentes en Syrie. Il l'a encore prouvé durant la mission menée à Alep le weekend dernier, lorsque ses volontaires ont été accueillis des deux côtés de la ligne de front. Nous devons tous appuyer le Croissant-Rouge arabe syrien. La Syrie en a besoin.

La présence et l'action des organismes des Nations Unies en Syrie ont connu un profond changement qualitatif et quantitatif, notamment avec la création d'un centre à Homs. Le déploiement d'un coordonnateur résident principal de l'aide humanitaire chargé de superviser l'action dans ce domaine a enfin été approuvé par le Gouvernement et devrait se concrétiser dans les semaines à venir. En mars, l'aide alimentaire fournie par le Programme alimentaire mondial a atteint près de 2 millions de personnes dans tout le pays, dont un grand nombre se trouvent dans des zones contrôlées par l'opposition. L'UNICEF et ses partenaires sont parvenus à fournir de l'eau potable à plus de 5 millions de personnes, et leur objectif est d'en fournir à 5 millions de personnes supplémentaires dans les mois à venir en chlorant l'eau et en réparant les systèmes urbains et ruraux d'approvisionnement en eau. L'OMS et ses partenaires appuient la fourniture de services de santé primaires et secondaires à environ 2,7 millions de Syriens. L'Office de secours et de travaux

des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient continue d'aider les 400 000 réfugiés palestiniens, dont un grand nombre risquent de devoir se déplacer à l'avenir.

Je signale également une légère amélioration de la situation financière depuis le dernier exposé que j'ai présenté au Conseil. Près de la moitié du 1,5 milliard de dollars nécessaire pour couvrir les besoins humanitaires de la Syrie jusqu'en juin a été reçue, et les 300 millions de dollars promis par le Gouvernement koweïtien en janvier ont récemment été alloués – versement bienvenu et opportun de la part de l'Émir du Koweït. Je prie les États Membres qui n'ont pas encore versé les contributions financières promises à la conférence de le faire de toute urgence.

Je ne saurais trop insister sur la gravité de la situation en Syrie. Je n'ai pas de réponse à donner aux Syriens que j'ai rencontrés et qui me demandent pourquoi le monde les a abandonnés. Alors que la situation humanitaire sur le terrain devient chaque jour plus désastreuse, les limitations sur le terrain nous ont forcés à nous rapprocher dangereusement d'une suspension de certaines opérations humanitaires capitales.

Nous approchons du point de non-retour. Les membres de la communauté internationale, en particulier les membres du Conseil, doivent d'urgence s'unir pour venir en aide au peuple syrien. Le Conseil de sécurité doit en priorité trouver des moyens de réduire le niveau de violence et de mettre un terme au carnage. Les parties doivent se rappeler qu'elles ont l'obligation de protéger les civils et de respecter le droit international humanitaire. Les conséquences des violations de ces règles doivent être clairement expliquées à tous les acteurs concernés. La protection des installations et du personnel de santé et des patients doit notamment être assurée à tout moment. Les parties doivent démilitariser les hôpitaux et, durant les hostilités, prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de toucher des installations ou du personnel de santé.

Le Conseil doit également demander aux parties de garantir un accès sûr et sans entrave des organismes d'aide aux populations qui en ont besoin dans toutes les régions de la Syrie. Il n'est pas acceptable que les travailleurs humanitaires continuent d'être pris pour cible alors qu'ils tentent de secourir la population. Si certaines routes ne sont pas sûres, les parties ont la responsabilité d'en trouver d'autres, notamment en traversant les frontières internationales.

Nous attendons tous du Conseil qu'il garantisse la paix et la sécurité des peuples du monde. Je lance cet appel non seulement au nom du peuple Syrien, mais également de tous les acteurs qui tentent de l'aider. Nous perdons espoir. Nous ne pouvons pas faire notre travail correctement. Nous attendons du Conseil qu'il prenne les mesures nécessaires pour mettre un terme à ce conflit brutal.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Amos de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Guterres.

M. Guterres (*parle en anglais*) : Je tiens, tout d'abord, à remercier le Conseil de sécurité de me donner une nouvelle occasion de lui décrire la crise des réfugiés syriens.

En relisant le texte de ma dernière intervention, qui date de février, je suis presque tenté de limiter ma présente déclaration à 10 secondes. Tout ce que j'ai dit la dernière fois demeure vrai, mais la situation s'est considérablement aggravée. Si rien n'est fait sur le plan politique, la situation va continuer d'empirer dans les mois à venir.

En décembre, les réfugiés fuyaient la Syrie à un rythme d'environ 3 000 par jour. Ce nombre est passé à 5 000 en janvier, et 8 000 personnes traversent les frontières syriennes chaque jour depuis février, ce qui représente au total 400 000 nouveaux réfugiés depuis mon dernier exposé il y a sept semaines.

À la date d'hier, si l'on ne compte que ceux qui ont été recensés ou qui attendent de l'être, 1 367 413 Syriens étaient réfugiés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Si l'on y ajoute les personnes déplacées, un quart des habitants de la Syrie ont dû quitter leurs maisons. Le sort des réfugiés palestiniens demeure aussi dramatique qu'au moment de mon dernier exposé.

Cependant, ces statistiques brutes ne traduisent guère les terribles souffrances d'un peuple, l'effondrement progressif d'un État et la destruction physique d'un pays.

Soyons très clairs : il n'existe pas de solution humanitaire à la crise syrienne. C'est pourquoi il est tellement tragique qu'il n'y ait pas le moindre progrès vers un règlement politique. Nous sommes par conséquent forcés, nous, les travailleurs humanitaires, de continuer de planifier l'impossible. Avec nos 60 organisations partenaires et les pays d'accueil, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

prépare actuellement la cinquième version de notre plan d'intervention régional afin d'aider le nombre toujours croissant des réfugiés. Valerie Amos, la Coordonnatrice des secours d'urgence, conduit de son côté des efforts analogues pour actualiser le plan d'aide humanitaire à l'intérieur de la Syrie.

Ce processus se poursuit mais les chiffres préliminaires dont nous disposons pour la planification sont terrifiants. Si rien ne change, il pourrait y avoir au rythme actuel jusqu'à 3,5 millions de réfugiés syriens d'ici la fin de cette année, et jusqu'à 6,5 millions de personnes pourraient avoir besoin d'aide humanitaire à l'intérieur du pays. Cette situation n'est pas seulement effrayante, elle risque de devenir intenable. Il n'y a pas moyen de répondre correctement aux énormes besoins humanitaires que ces chiffres représentent et il est difficile d'imaginer comment un pays peut endurer autant de souffrances.

Je sais que, en tant que Haut-Commissaire pour les réfugiés, je devrais limiter mes observations à la portée de mon mandat. En tant que citoyen du monde, toutefois, je ne peux m'empêcher de demander s'il n'y a pas une façon de faire cesser ces combats pour ouvrir la porte à une solution politique. Mais tandis que nous continuons d'attendre qu'un miracle se produise, il est de notre devoir de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger, assister et respecter la dignité de tous les Syriens qui ont cherché à se mettre en sécurité à l'étranger, principalement en Jordanie, au Liban, en Turquie et en Iraq.

Pour que cela soit possible, tous les acteurs humanitaires concernés ont besoin d'un soutien financier incommensurablement plus élevé que les budgets dévolus par les donateurs habituels à l'aide humanitaire. Avec mes collègues de l'UNICEF, du Programme alimentaire mondial et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, j'ai demandé aux gouvernements et aux parlements d'établir des mécanismes de financement extraordinaire pour faire face à la crise syrienne. Je suis également extrêmement reconnaissant au Gouvernement du Koweït de la généreuse contribution qu'il a faite récemment aux organismes d'aide multilatérale et j'espère que d'autres suivront cet exemple. Nous ne pouvons laisser tomber le peuple syrien. Le peuple syrien, qui s'est toujours montré extrêmement généreux dans son accueil des réfugiés de Palestine et d'Iraq, en partageant systématiquement ses ressources avec eux, a maintenant besoin de notre soutien.

La Syrie, c'est bien davantage qu'une crise humanitaire. Dans ma dernière intervention devant le Conseil, j'ai parlé du risque réel que le conflit ne s'étende à toute la région et que la situation ne se transforme en catastrophe humanitaire, politique et sécuritaire totale qui déborderait complètement les capacités internationales d'intervention.

La première mesure qui s'impose pour éviter cette escalade est de fournir un soutien massif, au niveau de la communauté internationale, aux deux pays en particulier qui subissent le plus fort impact du conflit syrien et de l'afflux de réfugiés qu'il a provoqué, à savoir : la Jordanie et le Liban.

Tous les voisins de la Syrie ont besoin de la solidarité internationale et l'on ne doit pas oublier que la Turquie, en particulier, consent un énorme investissement financier de plus de 750 millions de dollars rien qu'en aide directe à plus de 300 000 réfugiés syriens. Toutefois, la Jordanie et le Liban, qui accueillent chacun environ un tiers de la population de réfugiés immatriculés dans la région, doivent recevoir un soutien tout particulièrement solide.

Pour le Liban, la crise syrienne est devenue une menace existentielle. La population a augmenté de plus de 10 %, rien qu'en comptant les réfugiés syriens immatriculés. La plupart d'entre eux sont installés dans les régions les plus pauvres du pays. Si l'on tient compte des réfugiés qui ne se font pas immatriculer et des travailleurs migrants syriens, certains estiment même que les Syriens représenteraient maintenant jusqu'à un quart de la population libanaise.

Les réfugiés sont logés dans des familles locales et dispersés dans près de 1200 villes et villages. Certains foyers libanais accueillent plus de 25 Syriens sous leur toit. La sagesse politique des dirigeants libanais a permis de maintenir jusqu'à présent le pays en dehors du conflit syrien. Mais les incidents le long de la frontière posent un problème sérieux au Liban. Outre qu'il doit faire face aux conséquences économiques désastreuses des troubles internes de son voisin, le Liban n'a reçu aucun soutien international direct depuis des mois. Il faut d'urgence y remédier. La solidarité internationale doit être à la mesure de l'énorme effort consenti par le pays pour adapter sa réponse à l'importance de la crise syrienne et pour gérer les conséquences vertigineuses qu'elle a sur l'économie libanaise et le délicat équilibre social et politique du pays.

Le conflit voisin met également à rude épreuve la Jordanie. Complètement tributaire des importations d'énergie, l'économie jordanienne, avec la pénurie d'eau qui est en train de se transformer en problème majeur, connaissait déjà des difficultés avant que les troubles n'éclatent en Syrie. Mais la situation est devenue de plus en plus précaire depuis 2011. Comme dans le cas du Liban, la crise syrienne a provoqué une chute importante des recettes provenant du commerce, du tourisme et de l'investissement étranger, qui a été encore aggravée par les conséquences d'un afflux très important de réfugiés.

Les indicateurs économiques de la Jordanie sont inquiétants, avec des niveaux de déficit public et extérieur insoutenables, et le pays a dû appliquer de sévères mesures d'austérité. J'en appelle à la communauté internationale pour qu'elle apporte à la Jordanie le soutien financier considérable dont celle-ci a besoin, étant entendu qu'il lui faut pour s'adapter économiquement à la situation une marge de manoeuvre suffisante pour empêcher tout excès d'agitation sociale de nature à mettre entièrement en péril la stabilité du pays.

Je sais par expérience, dans le cadre de mon propre pays, ce que signifie l'austérité et les conséquences qu'elle a sur la société. Mais en Jordanie, le contexte régional est infiniment plus fragile qu'en Europe du Sud et les risques sociaux et politiques sont incomparablement plus élevés.

Il est crucial d'aider les voisins de la Syrie à faire face aux retombées humaines de ce terrible conflit si l'on veut préserver la stabilité de toute la région. Il ne s'agit pas juste d'une nouvelle crise de réfugiés : ce qui se passe en Syrie et dans les pays voisins est potentiellement plus lourd de conséquences, sur un rayon beaucoup plus large, et même à l'échelon mondial. En maintenant leurs frontières ouvertes à des milliers de réfugiés fuyant leur pays jour après jour, la Jordanie, le Liban, la Turquie et les autres rendent un extraordinaire service à la communauté internationale. Ne pas donner à ces pays le soutien dont ils ont besoin pour pouvoir continuer d'offrir un asile à tant de Syriens en détresse tiendrait non seulement de l'abandon d'un peuple et de toute une région, mais également de l'aveuglement total du monde à ses propres intérêts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Guterres de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Bangura.

M^{me} Bangura (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil de sécurité ainsi que de l'appui sans faille que vous continuez d'apporter à la lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits.

Je suis venue aujourd'hui faire un plaidoyer au Conseil au nom des victimes de la violence sexuelle en Syrie. Ces victimes ont subi des viols, des tortures et des humiliations. Elles sont soit déplacées à l'intérieur du pays soit réfugiées. Elles ne peuvent se faire entendre, et elles ne figurent dans aucune statistique. Nous estimons qu'elles se comptent par centaines, parmi les survivants, mais il s'agit peut-être de la partie émergée de l'iceberg.

Les femmes et les filles des populations déplacées par le conflit nous expliquent que la violence sexuelle, y compris le viol, sont l'une des principales raisons pour lesquelles elles ont fui leur foyer et quitté le pays. On nous rapporte que des filles sont violées devant leur père, que des femmes sont violées devant leur mari. Nous savons que tant les forces gouvernementales que les combattants de l'opposition enlèvent des femmes pour obtenir des renseignements, en les utilisant parfois comme moyen de pression pour faire libérer des prisonniers. Dans un conflit de plus en plus sectaire, où les violations sont de plus en plus militarisées, la présence de combattants étrangers venus se joindre aux groupes armés de l'opposition, y compris de combattants affiliés à des groupes islamistes, a accru la vulnérabilité des civils et le risque de viols de représailles à leur encontre.

En début d'année, en février, lors d'une séance d'information au Conseil de sécurité, j'ai attiré l'attention des membres sur les cas de violence sexuelle mis en exergue dans le rapport de la commission internationale d'enquête sur la Syrie. La commission a constaté de nombreux cas de violences sexuelles commises par les forces gouvernementales et les chabbiha, qui recourent notamment à la violence sexuelle dans le cadre des détentions, ciblent les membres de la famille des combattants de l'opposition, et violent des femmes et des filles lors de fouilles de maisons et aux points de contrôle, autant d'actes pouvant constituer des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre.

La Commission, dans son rapport de mars, a signalé que ces phénomènes généralisés de violences sexuelles se poursuivaient. À titre d'exemple, un cas a été signalé dans lequel entre 25 et 60 femmes ont été débarquées de force d'un bus et détenues par les forces

gouvernementales, qui, selon de multiples témoignages, leur auraient infligé des sévices sexuels.

La pratique systématique de la violence sexuelle en détention, dans le cadre d'une politique organisée contre les femmes, les hommes et même les enfants, est également épouvantable. Un garçon de 14 ans a été menacé de viol pendant son interrogatoire, tandis qu'une fille de 14 ans, dont la mère avait des liens avec l'opposition, a été enlevée dans la rue par quatre hommes, dont deux étaient en uniforme militaire. La jeune fille a été retenue captive pendant plusieurs jours. Pendant son interrogatoire, elle a été frappée avec un câble électrique, a reçu des injections et a subi des brûlures de cigarette sur sa poitrine. Elle a été privée de nourriture et d'eau pendant de longues périodes, puis a été violée par quatre hommes. Après avoir été libérée, la jeune fille a été conduite hors du pays. Depuis, elle a tenté à trois reprises de se suicider.

Quels crimes ont commis ces enfants? Le garçon aurait pu être notre fils; l'adolescente aurait pu être notre fille. Nous savons que la guerre peut parfois être cruelle, mais l'on ne pourra jamais accepter qu'elle soit menée sur le corps de femmes et d'enfants – en les humiliant, en les punissant et en les soumettant à la terreur absolue.

En réponse à l'exposé que j'avais fait au Conseil de sécurité en février, le Gouvernement syrien m'a fait part, dans une lettre, des détails de certains cas d'enlèvements, d'actes de violence sexuelle et de torture ainsi que d'autres violations graves des droits de l'homme perpétrés par les combattants de l'opposition, et m'a fourni des informations sur les arrestations de certains des auteurs de ces actes par les forces de sécurité syriennes. La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme a interrogé un Syrien qui avait assisté à l'enlèvement d'une jeune fille par des éléments de l'Armée syrienne libre. La fille a été violée puis tuée. Son corps a été jeté devant sa maison, l'acte étant prétendument attribué à l'armée syrienne. J'engage vivement les chefs de l'Armée syrienne libre et d'autres groupes armés à mettre fin à ces violations, à donner des directives claires aux officiers responsables par l'intermédiaire de la chaîne de commandement afin de prévenir la violence sexuelle, et de tenir pour responsables ceux qui commettent, ordonnent ou tolèrent ces crimes.

Je demande en outre instamment au Président Al-Assad, dans les termes les plus forts, de faire en sorte que toutes les personnes détenues par le Gouvernement

soient traitées humainement, conformément au droit international humanitaire et des droits de l'homme. Je réitère mon appel aux autorités syriennes pour qu'elles enquêtent sur toutes les allégations de violences sexuelles et fassent répondre de leurs actes tous les responsables.

Les responsables que j'ai évoqués savent que le monde les surveille. Ils savent que la communauté internationale tiendra les auteurs de ces actes odieux pour responsables. Ils peuvent livrer de fausses informations et mentir, mais le message que je leur adresse est clair : il se peut que la justice soit retardée, mais elle ne sera pas déniée. Nous les poursuivrons par tous les moyens, nous les retrouverons, et un jour nous les traduirons en justice.

C'est une terrible vérité que la violence sexuelle mutilé les survivants non seulement physiquement, mais aussi psychologiquement et socialement, laissant des séquelles profondes et durables. En raison de la stigmatisation qui frappe les victimes, les crimes sont rarement signalés. Les victimes sont exposées aux crimes d'honneur commis par les membres de leur famille ou courent le risque d'être mariées de force à leurs violeurs. Les survivantes ont le sentiment qu'elles préfèrent être tuées plutôt que violées. En effet, beaucoup d'entre elles ont essayé de se suicider.

En nous efforçant de mettre fin aux conflits, nous ne devons pas oublier nos obligations envers les victimes de violences sexuelles. Elles ont besoin de soutien pour reconstruire leur vie, notamment d'un accès urgent aux services médicaux d'urgence, y compris les services de prévention de la grossesse, du VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles, ainsi que d'une assistance juridique et d'une aide sociale. L'ONU et certaines organisations non gouvernementales partenaires mettent en place des services et des mécanismes d'orientation et de coordination dans certains pays voisins, mais un appui plus important et un financement plus ciblé sont nécessaires. L'une des priorités est d'établir des centres médicaux dans les zones frontalières pour soigner les blessures de guerre, y compris celles résultant d'actes de violence sexuelle. Il est également impératif que les services destinés aux victimes soient disponibles et accessibles à l'intérieur de la Syrie.

Comme nous venons de l'apprendre de mes deux collègues, des milliers de personnes fuient la Syrie chaque jour vers les pays voisins en quête de sécurité et de protection, mais elles restent vulnérables. Dans plusieurs camps de réfugiés, une tendance navrante

au mariage forcé des jeunes filles syriennes a vu le jour, les familles cherchant à alléger le fardeau des personnes à charge pesant sur leurs maigres ressources. Cependant, je me réjouis d'entendre qu'au moins dans un camp de Jordanie les familles rejettent les offres de mariage faites par des étrangers et préfèrent retarder le mariage de leurs filles compte tenu de l'instabilité de la situation. Les allégations de traite de jeunes femmes et de filles deviennent également plus fréquentes, tandis qu'une grave pénurie de services médicaux et d'aide psychologique persiste.

Il y a également en Syrie des individus moins visibles et moins écoutés, mais qui n'en sont pas moins vulnérables – à savoir les Syriens déplacés dans leur propre pays, dont beaucoup, comme l'a indiqué ma collègue, M^{me} Amos, restent hors de portée de l'aide internationale et échappent à l'attention des médias. Que savons-nous des violations des droits de l'homme commises contre les femmes et les enfants déplacés? Quelles mesures pouvons-nous mettre en place pour prévenir et combattre les violences sexuelles perpétrées contre eux?

Comme je l'ai vu récemment en Somalie, la nature précaire des camps et zones d'installation de personnes déplacées, la présence d'hommes armés à l'intérieur et autour de ces camps, et le fait que la population du camp se compose essentiellement de femmes célibataires, de familles dirigées par des femmes et de veuves signifie qu'elles sont des proies faciles aux violences sexuelles. Il est impératif que le Gouvernement permette l'accès aux observateurs des droits de l'homme pour qu'ils témoignent, ainsi qu'aux prestataires de services pour qu'ils soient en mesure de s'occuper des victimes de violences sexuelles.

Maintenant que nous avons vu et discuté, il est temps d'agir concrètement. Ma détermination à lutter contre la violence sexuelle liée aux conflits est renforcée, et j'ai l'intention de me rendre en Syrie dès que possible. Pour ma part, j'ai l'appui du Conseil de sécurité et le soutien, exprimé dans une déclaration signée la semaine dernière, du Groupe des Huit. C'est pourquoi, au nom des victimes, j'exhorte une fois de plus les membres du Conseil de sécurité et les gouvernements ayant une influence sur les parties au conflit à faire montre de leur engagement et leur détermination de manière concrète en mettant fin au carnage et en protégeant le peuple syrien, en particulier les femmes et les enfants.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Bangura de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Zerrougui.

M^{me} Zerrougui (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par vous remercier, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil de sécurité aujourd'hui. Le conflit syrien, qui entre maintenant dans sa troisième année, est une catastrophe pour la population civile. Les enfants sont ceux qui ont le plus souffert et par les moyens les plus effroyables. L'urgence, c'est la crise qui éprouve les enfants. Plus de 3 millions d'enfants à l'intérieur de la Syrie sont actuellement touchés, dont près de 2 millions sont déplacés à l'intérieur du pays. En outre, plus de 600 000 enfants sont réfugiés dans la sous-région.

Même si nous ne pourrions jamais connaître l'ampleur des violations commises contre les enfants tant que le conflit continuera de faire rage, des milliers d'enfants ont été tués et des milliers d'autres blessés et mutilés dans les combats en cours. Des enfants ont été tués dans leurs maisons et dans leurs écoles; d'autres sont morts en essayant d'atteindre des hôpitaux ou en se cachant dans des abris. L'utilisation d'armes à sous-munitions a fait perdre mains, bras ou jambes à des centaines d'enfants. Il est également préoccupant de voir que les enfants ayant besoin de soins médicaux d'urgence n'ont souvent pas accès à une assistance médicale adéquate. Plus de la moitié des établissements de santé de la Syrie sont endommagés ou ne peuvent pas être atteints en toute sécurité, et environ 40 % des hôpitaux ne sont pas en état de fonctionner.

De nombreux enfants ont raconté comment ils avaient passé des jours dans des hôpitaux de fortune et avaient dû voyager dans des conditions très difficiles pour atteindre les hôpitaux situés dans des zones sûres ou dans les pays voisins. Depuis le début du conflit, le système éducatif a été profondément touché, car de nombreuses écoles sont soit occupées par les parties belligérantes soit endommagées ou détruites. En outre, nous avons reçu des informations selon lesquelles des enseignants ont soit été tués, ou ont reçu des menaces et ont dû fuir. Selon des chiffres récents, environ 2 500 écoles ont été endommagées ou détruites, et environ 2 000 écoles sont utilisées pour héberger les personnes déplacées. Dans certaines régions, cela fait plus de 18 mois que les enfants ne vont pas à l'école. Dans le gouvernorat d'Alep, le taux de fréquentation scolaire est tombé à 6%. L'insécurité a particulièrement porté atteinte à la scolarisation des filles. Des générations futures de Syriens sont privées du droit d'apprendre en paix.

Comme je l'ai déjà indiqué, les enfants réfugiés à l'intérieur de la Syrie se trouvent dans une situation difficile. Des enfants palestiniens et d'autres enfants réfugiés ont été tués ou ont été contraints de fuir leurs foyers et vivent dans des camps de déplacés dans des conditions difficiles. Seuls 35 % d'enfants palestiniens peuvent aller à l'école aujourd'hui, et beaucoup ont fui vers les pays voisins parce qu'ils craignent pour leur sécurité. Lorsque je me suis rendu à Damas en décembre dernier, j'ai rencontré de nombreux enfants palestiniens déplacés qui vivent dans le camp de Yarmouk, dans des conditions épouvantables. Aujourd'hui, la situation sur le plan de la sécurité à Yarmouk est précaire, et je ne peux m'empêcher de penser à ces enfants et à la peur et l'angoisse qu'eux-mêmes et leurs familles connaissent chaque jour.

Dans le contexte du conflit actuel, qui semble interminable, les enfants courent un risque croissant d'être recrutés et utilisés, directement ou indirectement, par toutes les parties au conflit. Mon Bureau a recueilli des informations faisant état de l'utilisation par des groupes d'opposition d'enfants – qui parfois ont à peine 10 ans – comme porteurs, messagers ou combattants. Mon Bureau a également reçu des informations selon lesquelles des enfants auraient été utilisés comme boucliers humains par les forces gouvernementales. J'appelle toutes les parties à prendre immédiatement des mesures pour mettre un terme à toute implication d'enfants dans le conflit.

L'usage disproportionné de la force et le fait que les combats se déroulent en grande partie dans des zones civiles, sans aucune mesure de précaution et à l'aide d'armes frappant aveuglément et sans discrimination, ont des effets graves sur les enfants victimes de bombardements et d'autres violences, mais aussi d'une manière plus générale sur le tissu social qui protège les enfants, leurs familles et d'autres personnes qui s'occupent d'eux. J'ai personnellement été témoin des cas de destructions extrêmes dans des zones civiles à Homs et Rif Dimachq au cours de ma dernière visite. En outre, ces terribles violences ont de graves répercussions sur les enfants en Syrie et auront des effets durables sur l'avenir du pays. Lors de ma dernière visite, tous les enfants et les familles avec qui j'ai eu l'occasion de m'entretenir racontaient des histoires horribles de mort et de destruction – un cycle de violence sans fin.

Je suis ici non seulement pour parler au Conseil des conséquences terribles du conflit sur les enfants en Syrie, mais aussi pour le prier d'en faire davantage pour

que toutes les parties assument leurs responsabilités et protègent les enfants en Syrie. Mes collègues ont expliqué en détail comment l'ONU et ses partenaires disposent d'une marge de manœuvre de plus en plus réduite pour fournir une assistance vitale. Cependant, nous poursuivons nos efforts en faisant ce qu'il faut et ce que nous pouvons, dans des circonstances difficiles. J'ai eu des entretiens le Gouvernement et les forces d'opposition; ils m'ont tous donné des assurances à ce sujet, mais la marge de manœuvre pour donner suite à ces engagements est de plus en plus réduite. En particulier, je voudrais demander au Conseil de rappeler à toutes les parties la responsabilité qui leur incombe de prévenir les violations à l'encontre des enfants en période de conflit et de prendre publiquement des engagements à cet égard.

Le Gouvernement doit s'engager à prendre toutes les précautions nécessaires pendant les combats pour éviter que des enfants ne soient tués ou blessés, à s'abstenir d'utiliser des armes lourdes dans des zones civiles, à cesser immédiatement d'avoir recours à des boucliers humains et à enquêter sur toutes les allégations à cet égard. En outre, le Gouvernement doit assurer la sécurité de tous les établissements sanitaires et éducatifs dans les zones sous son contrôle.

Les forces de l'opposition doivent honorer leurs engagements à respecter le droit international humanitaire applicable et, en particulier, coopérer avec les Nations Unies concernant leur engagement à régler la question des enfants qui servent dans leurs rangs.

Une action urgente de la part du Conseil en faveur de ces enfants ne saurait attendre un jour de plus, car chaque jour qui passe emporte d'innombrables vies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais vous remercier de la compétence avec laquelle vous dirigez les travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci. Par la même occasion, je voudrais remercier tous les orateurs qui ont fait des exposés au cours de la présente séance.

Aujourd'hui, le peuple syrien célèbre le soixante-septième anniversaire de l'indépendance de la Syrie, indépendance arrachée aux colonisateurs français. Je voudrais saisir l'occasion que m'offre ma présence à la table du Conseil de sécurité pour rendre hommage à

l'âme du premier martyr qui est tombé en luttant contre le colonisateur, Youssef Al-Azmeh, qui était alors Ministre de la défense. Je tiens à l'assurer que l'héritage qu'il a légué au peuple syrien est en de bonnes mains.

Comme chacun le sait, les habitants de ma patrie, la Syrie, rejettent l'occupation, la domination et la servitude. Quiconque s'imagine, même pour un instant, nous faire revenir en arrière, se nourrit d'illusions. En effet, le peuple syrien, qui a à son actif des milliers d'années d'histoire, ne laissera quiconque – aussi grand et puissant qu'il soit, agissant ouvertement ou clandestinement, ancien ou nouveau, proche ou éloigné – porter atteinte à sa souveraineté, à sa dignité, à son indépendance politique et son unité nationale. Même si les citoyens syriens expriment leur patriotisme différemment, ils sont tous déterminés à rester unis face à toute tentative visant à porter atteinte à la dignité de la Syrie, à son indépendance politique et à ses principes nationaux bien établis.

Permettez-moi de remercier M^{me} Valerie Amos, M^{me} Margaret Chan, M^{me} Ertharin Cousin, M. António Guterres et M. Anthony Lake pour l'appel qu'ils ont lancé dans le New York Times du 15 avril au nom de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous félicitons du sentiment humanitaire qu'ils ont exprimé envers la Syrie et son peuple. Nous aurions souhaité que cet appel aborde les questions fondamentales qui sont à l'origine des souffrances du peuple syrien, ainsi que la question des mesures unilatérales, coercitives et illégales qui lui sont imposées. Nous aurions également souhaité que cet appel mentionne l'impact sur les Syriens des dangers, des défis et des menaces résultant de la propagation du terrorisme international sur le territoire syrien, et les conséquences de ce terrorisme aveugle telles que les massacres, les déplacements de populations et la destruction non seulement des infrastructures et des vies humaines, mais aussi de tout ce que la Syrie représente dans la région, à savoir, la coexistence, l'harmonie sociale, la tolérance religieuse et la diversité ethnique et culturelle. Le rôle de la Syrie est de maintenir l'équilibre dans une région du monde instable et sensible. Les nombreux atouts de la région sont foulés au pied par la convergence meurtrière de l'ignorance des Arabes et des intérêts d'Israël et de ses protecteurs.

La crise syrienne a mis au jour les graves défaillances du système de relations internationales et des mécanismes d'application des principes du droit international et des dispositions de la Charte des Nations Unies. Tous les défis et dangers auxquels

les Syriens sont confrontés sont examinés selon une politique de deux poids deux mesures sans précédent et dans un climat d'hypocrisie politique scandaleux. Il est désormais bien clair que les mécanismes internationaux fonctionnent d'une manière sélective. Le terrorisme aveugle qui frappe mon pays trouve parmi nous des partisans zélés : ceux qui cherchent à lui donner une légitimité dans les médias, ainsi qu'au plan politique et diplomatique. Ils légitiment ce terrorisme en prétextant qu'il relève d'un mouvement dans mon pays, tout en prétendant lutter contre ce même terrorisme au Mali, dans le Sahel et en Libye.

D'autres aussi défendent et cherchent à légitimer le statut légal du blocus économique qui asphyxie mon pays et entraîne la détérioration des conditions de vie de sa population, tandis que l'Union européenne envisage d'acheter du pétrole syrien, qui appartient de droit au peuple syrien, à des groupes terroristes qui contrôlent des puits de pétrole. Je voudrais saisir cette occasion pour dire que le Gouvernement syrien signalera au Conseil tous ceux qui financent le terrorisme dans mon pays en achetant à des groupes terroristes du pétrole volé ou de quelque autre manière que ce soit. Nous les accuserons de financer le terrorisme au lieu de l'éliminer.

C'est pourquoi nous tenons à dire ici aujourd'hui que rien ne saurait justifier le fait que des gouvernements occidentaux feignent de ne pas voir que certains de leurs citoyens terroristes s'infiltrent en Syrie pour prendre une part active à l'effusion de sang qui frappe mon pays. Le peuple syrien ne pardonnera plus ceux qui ont permis à des milliers de terroristes et jihadistes d'Europe et d'autres pays occidentaux – de l'Australie aux États-Unis d'Amérique – commandités par des agences de renseignement bien connues, de se rendre dans des camps d'entraînement situés aux frontières de la Syrie avec la Turquie, le Liban et la Jordanie avant de passer en Syrie pour se livrer à des actes de destruction et de sabotage et tuer des innocents. Nous n'oublions pas le partenariat d'Israël avec des groupes takfiris, salafistes et terroristes, lequel permet à ces groupes armés de traverser la ligne de séparation pour pénétrer dans le Golan syrien occupé où leurs blessés se font soigner dans des hôpitaux israéliens avant de retourner en territoire syrien, encore une fois en traversant la ligne de séparation.

Ces États et parties cherchent, au travers des actions que je viens d'évoquer, à nuire à la souveraineté de la Syrie, ainsi qu'à son rôle et à son statut à l'ONU en menant des actions illégales et immorales. Les experts

politiques et juridiques auront peut-être le temps d'examiner le cas de la Syrie, un des États Membres fondateurs de l'ONU, et ce à quoi il a été soumis de la part de ces « magouilleurs ».

Mon gouvernement rappelle les obligations qui sont les siennes à l'égard de l'ONU conformément au plan d'intervention humanitaire de 2013 qui a permis de fournir une assistance humanitaire à plusieurs régions de la Syrie, y compris la zone d'A'zaz située à 1 kilomètre environ de la frontière turque. Nous menons ces actions en coopération avec l'ONU dans le cadre de la résolution 46/182 de l'Assemblée générale.

La capacité du Gouvernement syrien à respecter pleinement le plan d'intervention humanitaire a été entravée par un financement insuffisant et par les conditions imposées. Les engagements annoncés par les donateurs dans les médias, y compris les engagements pris à la réunion de Koweït en janvier et lors de plusieurs autres forums internationaux, n'ont toujours pas été tenus. Nous savons tous que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires n'a reçu que 34 % du financement nécessaire. Cela confirme ce que nous n'avons cessé de répéter, à savoir que ces promesses de contribution ne sont rien d'autre que de la propagande médiatique promue par ceux qui profitent de cette crise et par ceux qui propagent des mensonges.

En réponse à la coopération du Gouvernement syrien, certaines parties, connues de tous, exigent de manière éhontée de continuer à soutenir le cycle de la violence dans mon pays en finançant des groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda, ce qui menace évidemment la paix et la sécurité en Syrie, dans la région et dans le monde. De nombreux rapports indiquent que la conscience de certains gouvernements a été achetée à coups de pétrodollars et que ces gouvernements ont permis le passage par leurs frontières d'armes destinées à des groupes responsables d'actes de terrorisme aveugles dans mon pays. Ces armes sont achetées par des pétrodollars du Qatar et d'Arabie saoudite provenant de plusieurs sources bien connues de tous. Ces armes, qui viennent de dépôts libyens, arrivent clandestinement en Syrie depuis les pays voisins, selon le rapport final (S/2012/163) du Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution 1973 (2011). J'ai avec moi un exemplaire de ce rapport qui mentionne la contrebande d'armes depuis la Libye et d'ailleurs grâce au financement des Émirats arabes unis, du Qatar et de l'Arabie saoudite. Ce rapport n'a pas été établi par mon gouvernement, mais par les propres experts du Conseil.

Je tiens à souligner qu'il incombe exclusivement au Gouvernement syrien de protéger sa population civile, conformément aux principes du droit international et d'une manière qui permet de préserver la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays et de lui rendre sa place en tant qu'acteur constructif et dynamique sur la scène internationale.

La propagande grossière et excessivement agressive que certains gouvernements cherchent à promouvoir vise à justifier leurs tentatives de s'ingérer dans les affaires intérieures de la Syrie – en violation de sa souveraineté – en invoquant des prétextes tels que des interventions humanitaires, l'imposition de zones d'exclusion aérienne, l'ouverture de couloirs humanitaires sûrs et le concept de la responsabilité de protéger.

Certains États qui accueillent des réfugiés syriens cherchent à exacerber la crise des réfugiés syriens en les empêchant de retourner sur leur terre natale et misent sur leurs souffrances, en dépit du fait que le Gouvernement syrien ne cesse d'appeler les gouvernements de ces États à laisser les Syriens qui le désirent rentrer chez eux.

S'agissant de la violence sexuelle, je tiens à rappeler la déclaration que j'ai prononcée hier, 17 avril, au nom de mon pays devant le Conseil de sécurité (voir S/PV.6948). Je tiens à ajouter que tout au long de son histoire, la Syrie n'a jamais connu de crimes aussi odieux que ceux perpétrés aujourd'hui par des voyous et des bandits jihadistes. Les femmes syriennes étaient autrefois fières de l'environnement sûr qui leur permettait de tenir leur rôle naturel au sein de la société. La Syrie était classée au troisième rang mondial pour la sécurité. Cependant, le phénomène complexe du sabotage s'est introduit en Syrie et a détruit ce mode de vie dans le pays. Des groupes terroristes armés véhiculant des idéologies wahhabite, salafiste et takfiriste importées de pays du Golfe riches en pétrodollars sont arrivés en provenance de pays voisins. Ces groupes, qui reçoivent un appui financier, militaire et médiatique considérable, des informations et des armes de la part de certains Arabes d'une autre époque caractérisée par l'ignorance et la collusion avec l'Occident, en partenariat avec Israël, s'efforcent de manière délibérée et systématique de saboter la sécurité et la sûreté des Syriens, y compris des femmes et des enfants.

Des dizaines de rapports politiques et médiatiques, ainsi que les témoignages de groupes non gouvernementaux bien connus, ont montré que ces groupes terroristes armés recrutent des enfants. Ils les

forcent à prendre les armes, à participer à des actes de terrorisme et à exécuter les ordres des dirigeants des groupes armés, qui leur enjoignent de commettre des meurtres et des actes de sabotage contre des biens publics et privés. À cela s'ajoutent les incendies, les pillages et la destruction de plus de 3 000 écoles et jardins d'enfants, de dizaines d'hôpitaux et de centaines de laboratoires – 1 500 laboratoires, à Idlib et Halab, ont en fait été déplacés en Turquie –, pratiques au sujet desquelles nous avons adressé une plainte officielle au Conseil. Cela représente une atteinte flagrante aux droits d'une génération entière d'enfants à l'éducation et à l'acquisition des connaissances qui leur permettraient de contribuer à l'édification du pays dans l'avenir.

Au cours des attaques délibérées menées par des groupes terroristes armés contre des institutions scolaires et des enseignants en Syrie, des preuves ont été réunies que des personnes ont été directement ou indirectement menacées et que leurs enfants n'ont pu se rendre à l'école, parce que des groupes terroristes bombardent des écoles au moyen d'engins explosifs improvisés ou ciblent délibérément des écoles avec des missiles. Ces incidents se sont répétés au début de l'année scolaire en Syrie.

La République arabe syrienne respecte depuis 2003 ses obligations au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant et de son Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés.

Malheureusement, aucun orateur n'a mentionné les attentats terroristes suicides qui frappent fréquemment des villes syriennes. Ils n'ont pas mentionné l'attaque contre l'Université d'Alep et l'assassinat des étudiants en ingénierie et en architecture à Damas. Tous ces incidents ne sont pas à mettre à l'actif de fantômes; ils sont l'œuvre de groupes terroristes financés et soutenus par des étrangers et entraînés à l'étranger. Il n'existe pas en Syrie de fantômes qui commettent des actes de terrorisme.

Alors que les États continuent de renforcer leurs sociétés sur la base de la diversité, du pluralisme, de l'harmonie et de la citoyenneté véritable, nous sommes confrontés à des puissances solides et subversives qui tentent de briser le contrat social dans notre région, laquelle est connue pour sa diversité, sa richesse et sa pluralité, en promouvant une culture fondée sur les divisions entre religions, sectes et factions, ainsi que sur l'idée qu'il faut massacrer les personnes en fonction de leur identité. Ces puissances cherchent à chasser une

grande partie de nos sociétés à l'extérieur de leur terre natale. Il n'y a pas de membre chrétien de la société iraquienne en Iraq, ni aucun Chrétien en Palestine. Ceux qui conspirent contre mon pays sont sur le point de parvenir à expulser nos citoyens chrétiens.

Ces problèmes revêtent une grande importance dans le cadre des travaux du Conseil de sécurité. Des centaines d'églises ont été incendiées en Syrie, en Iraq et dans d'autres endroits. Des centaines de mosquées ont été détruites. Tous ces actes sont enregistrés dans les archives terroristes de YouTube. Certains acteurs accusent le Gouvernement d'avoir commis ces actes odieux.

À cet égard, je tiens à souligner que la Syrie n'autorisera pas la mise en place d'un nouvel Accord Sykes-Picot au détriment des peuples de notre région. La Syrie demeurera le maillon le plus fort dans sa lutte contre toute tentative d'imposer une nouvelle réalité étrangère à notre région et à ses peuples, qui vivent en harmonie et coexistent depuis des siècles et qui ont appris à l'humanité que le fait d'appartenir à une terre natale et de la respecter suscite les émotions les plus fortes et les plus durables.

Pour terminer, je tiens à affirmer que nous en avons assez. Après deux ans de spéculations sur le sort de la Syrie et le sang de ses citoyens, des mesures sincères doivent être mises en place pour aider mon pays, mon peuple et mon gouvernement à avancer vers un règlement politique approuvé par l'ONU dans ses résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012), ainsi que dans le communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Mon gouvernement préconise un règlement politique de la situation sur la base d'un dialogue national ouvert dirigé par les Syriens, dans le cadre duquel l'ensemble du peuple syrien est représenté. Ce dialogue permettra au peuple de faire entendre sa voix aux niveaux national, régional et international et de faire savoir au monde entier qu'il en a assez et que le monde doit cesser de manipuler un pays dont les citoyens n'ont jamais fait preuve de bonté et d'amour à l'égard des citoyens du monde entier tout au long de leur histoire.

Il y a un an, j'ai pris la parole devant le Comité contre le terrorisme et j'ai attiré l'attention du Conseil sur la présence de terroristes d'Al-Qaida en Syrie, mais personne ne m'a accordé la moindre attention. Aujourd'hui, en revanche, nous venons d'entendre qu'il y aura une coopération entre Al-Qaida en Iraq et Al-Qaida en Syrie. Ce que nous avons dit il y a un an était

donc correct et notre lecture de la carte politique était également correcte.

Heureusement, M. Guterres a dit que la crise en Syrie n'était pas humanitaire pour l'essentiel. Cela est vrai : la crise syrienne est une crise humanitaire et politique essentiellement. Si nous ne traitons pas la dimension politique principale de la crise, nous ne serons pas en mesure d'aider le peuple syrien au niveau humanitaire. Certes, il y a une crise humanitaire en Syrie; nous l'avons dit et redit. Toutefois, nous avons besoin d'une lecture juridique correcte de ce qui se passe dans le pays, d'une lecture qui mette fin à l'arrogance de certaines Puissances qui sont très bien connues de tous, et aux violations du droit international dont elles se rendent coupables.

Les entrées d'armes en contrebande dans le pays sont signalées au Conseil de sécurité depuis maintenant plus d'un an et demi. Ces armes, transportées par bateau depuis la Libye via le Liban et la Turquie, ont été confisquées et le Conseil en a été informé, mais personne n'a levé le petit doigt. Des milliards de dollars sont consacrés au financement du terrorisme au moyen des pétrodollars du Golfe, au vu et au su de tout le monde. Des armes sont achetées en Croatie, avec des fonds fournis par l'Arabie saoudite, transportées en Jordanie puis, via la Turquie, jusqu'en Syrie. Mais personne ne réagit. Nous parlons ici des souffrances indicibles d'enfants et de femmes, et c'est important et significatif. Nous espérons que la crise prendra fin et que tous les criminels – Syriens ou non – seront traduits en justice.

Qu'en est-il de ceux qui dépensent des milliards de dollars pour financer le terrorisme? Qu'en est-il de la résolution, adoptée par ce qu'il est convenu d'appeler la Ligue des États arabes pour financer le terrorisme – de cette résolution adoptée par un Sommet arabe pour financer le terrorisme? La Ligue prétend avoir un envoyé spécial, Lakhdar Brahimi, lequel rechercherait une solution pacifique. Comment peut-il rechercher une solution pacifique quand la Ligue des États arabes finance le terrorisme en Syrie?

Je voudrais faire encore une observation, en m'excusant de prendre tout ce temps.

Il y a deux jours, je regardais Al-Arabiya, la chaîne saoudienne. La chaîne recevait un terroriste chef d'un groupe islamiste affilié à Al-Qaida. Elle faisait intervenir ce terroriste d'Istanbul et poursuivait un dialogue avec lui depuis cette ville. À la question du journaliste, qui demandait « Que ferez-vous des

minorités syriennes si vous l'emportez? », il a répondu : « Nous les jugerons au tribunal de la charia ». Interrogé sur ce qu'il voulait dire par là, il a répondu que « soit les individus qui appartiennent à ces minorités se convertissent à l'Islam et payent un impôt, soit nous les passerons au fil de l'épée ». Ce terroriste, qui se trouve à Istanbul, était donc l'invité de la chaîne saoudienne Al-Arabiya. Beaucoup de gens l'ont vu, beaucoup de personnes innocentes en Libye et en Tunisie, qui viennent en Syrie tuer et se faire tuer, l'ont regardé. C'est là une bonne image de ce qui se passe en Syrie et je sou mets cette anecdote à l'attention et à l'examen du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Liban.

M. Salam (Liban) (*parle en arabe*) : Je voudrais d'abord, Monsieur le Président, vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil et du travail effectué au cours du mois d'avril. Je suis convaincu que, compte tenu de la crise et des souffrances que votre pays, le Rwanda, a connues au cours de son histoire contemporaine, vous saurez mieux que personne la tragédie humaine que traverse le pays frère de Syrie.

Je tiens à remercier M^{me} Valerie Amos, M. António Guterres, M^{me} Zainab Hawa Bangura et M^{me} Leila Zerrougui de leurs importants exposés.

Plus de deux années se sont écoulées depuis le commencement de la crise en Syrie, et les douloureuses statistiques citées par les représentants de l'Organisation des Nations Unies et de ses diverses institutions témoignent non seulement de l'ampleur de cette catastrophe humanitaire mais également de l'incapacité de la communauté internationale de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à l'engrenage de la violence et à l'intensification des massacres ainsi qu'aux violations des droits de l'homme et aux attaques de civils occupés à leurs tâches quotidiennes. Le Conseil et l'Organisation des Nations Unies ont la responsabilité de veiller à ce que les souffrances de ces personnes soient reconnues. Le peuple frère de Syrie – ces hommes, ces femmes, ces enfants et ces vieillards, où qu'ils se trouvent – vit sans cesse sous la menace des bombardements, quand il n'a pas été déplacé ou n'a pas dû se réfugier dans les pays voisins. Toutes ces personnes méritent une vie meilleure qui réponde à leurs aspirations et à leurs espérances, une vie dans laquelle leur dignité et leurs droits soient respectés.

Le Liban n'a cessé de réitérer depuis le Conseil sa ferme position de principe à l'appui de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que la politique libanaise de distanciation, qui vise à préserver l'unité et la stabilité. Cette politique, qui a été appuyée aux niveaux national et international, ne représente pas une distanciation du Liban par rapport au peuple syrien dans la crise humanitaire qu'il traverse. Comme l'a dit le Ministre libanais des affaires sociales en août dernier au Conseil (voir S/PV.6826), le Liban n'a jamais pris ses distances avec le droit international ou la légalité internationale. Il est également demeuré fidèle aux liens historiques, géographiques, les liens de voisinage et de parenté, qui relient le peuple libanais au peuple syrien. Le Liban n'a pas oublié que le peuple syrien avait accueilli des centaines de milliers de réfugiés libanais pendant l'agression barbare d'Israël contre le Liban durant la guerre de juillet 2006.

Comme le Conseil le sait, le nombre de réfugiés syriens au Liban qui ont été immatriculés ou ont reçu de l'aide du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés atteignait environ 416 000 personnes à la date du 12 avril. Ce nombre ne prend pas en compte les dizaines de milliers de personnes qui ne sont pas enregistrées auprès du Haut-Commissariat. Selon les statistiques de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, au 31 mars, plus de 35 000 déplacés palestiniens étaient arrivés au Liban en provenance de Syrie, sachant que plus de 3 000 réfugiés arrivent chaque jour. Nous nous attendons à ce que ce chiffre atteigne 1,2 million d'individus avant la fin de l'année. En outre, le nombre de personnes touchées par ces flux de personnes – en incluant les Syriens, les Palestiniens et les Libanais revenant de Syrie, en plus de familles d'accueil libanaises – atteindra 2,5 millions d'ici à la fin de l'année.

Selon les statistiques de l'organisme des Nations Unies, environ 34,8 % de ces réfugiés ont des besoins particuliers, 22,9 % d'entre eux étant des enfants en situation précaire et environ 10 % étant dans un état de santé grave. Et n'oublions pas que près de la moitié des réfugiés au Liban et dans les pays voisins sont des enfants et des jeunes.

Nous n'avons cessé, avec d'autres, de lancer des avertissements quant aux conséquences de cette crise interminable, non seulement sur la Syrie, mais aussi sur les pays voisins. Les répercussions des hostilités en Syrie, qui ont pris des dimensions militaires, ont atteint

les frontières du Liban, menaçant ainsi la sécurité de mon pays. Nous condamnons ces violations, quelles qu'en soient l'origine ou la raison.

Quant au grave problème des réfugiés qui découle de la crise, la société libanaise et sa composition commencent à s'en ressentir. Il a également des conséquences considérables aux plans socioéconomique et de la sécurité, étant donné que la majorité des réfugiés vivent dans les régions les plus pauvres de mon pays. En conséquence, une pression croissante s'exerce sur le marché du travail et l'on note une augmentation de la demande des ressources de base, comme les denrées alimentaires, ainsi que l'inflation concomitante et une augmentation des loyers.

Je voudrais rappeler aujourd'hui que le Liban ne fermera jamais ses frontières à qui que ce soit, individus ou familles, qui, fuyant les horreurs de la violence et de la destruction, viennent chercher refuge dans notre pays. Nous ne renverrons personne venu se réfugier chez nous.

Le Liban demeure résolu à fournir une assistance à tous les réfugiés syriens et à pourvoir à tous leurs besoins essentiels en termes de protection, de logement, de nourriture, de soins de santé et d'éducation. Mais le Liban est en droit de demander aux États voisins et à la communauté internationale de partager ce fardeau, étant donné que notre pays est le plus petit en termes de taille et celui qui dispose du moins de ressources, alors même que c'est le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés syriens. Ce nombre atteindra très bientôt près d'un quart de la population libanaise, ce qui représente le taux d'accueil le plus élevé parmi tous les pays qui reçoivent des réfugiés.

Le fait est, comme ont pu le constater les représentants de l'ONU et de ses organismes, que le Liban ne pourra pas fournir les soins nécessaires aux réfugiés si les chiffres continuent de croître comme ils le font actuellement, que les réfugiés soient des Syriens, des Palestiniens ou même des Libanais de retour de Syrie. Le Liban ne sera pas en mesure d'y faire face sans une aide accrue de la communauté internationale.

Parmi les personnes qui se sont exprimées sur la situation, citons la représentante régionale du Haut-Commissariat pour les réfugiés, M^{me} Ninette Kelley, qui, au début du mois, a déclaré, à propos l'aide, que

« Les programmes sont en place, le personnel est prêt, mais les fonds font défaut. Avec un tel manque de financement, des programmes vitaux

comme l'aide alimentaire, la distribution d'eau potable, la scolarisation des enfants, les soins de santé et la fourniture d'un abri aux réfugiés nouvellement arrivés sont tout simplement impossibles ».

En outre, M. Étienne Labande, chef des opérations du Programme alimentaire mondial au Liban, a déclaré que « Dans un mois, avec les fonds actuellement disponibles, plus de 400 000 réfugiés syriens au Liban ne recevront plus d'aide alimentaire ».

Le Haut-Commissaire pour les réfugiés, M. António Guterres, qui participe à la présente séance, a bien résumé la situation quand il dit que

(l'orateur poursuit en anglais)

« Le Liban a besoin d'un soutien massif; il ne peut pas y arriver tout seul. »

(l'orateur reprend en arabe)

Je tiens à réitérer l'appel lancé par le Président du Liban, M. Michel Sleiman, au sommet de Doha le mois dernier sur la tenue d'une conférence internationale sur les réfugiés syriens. Il a dit que la conférence ne devait pas uniquement recueillir les dons qui avaient déjà été promis à la conférence du Koweït, mais devait permettre de trouver un moyen de partager le fardeau des coûts, conformément au principe de la responsabilité partagée, et ce afin de réduire les conséquences néfastes que le flot de réfugiés a sur la paix et la sécurité intérieures et régionales. Le Président du Liban a réitéré ce message au début du mois, lorsqu'il a encouragé la création de camps sur le territoire syrien, loin des zones de combat et sous la protection des Nations Unies. Nous exhortons le Conseil à envisager cette possibilité.

Enfin, le Liban souhaite joindre sa voix à celles des responsables des Nations Unies – M^{me} Valerie Amos, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires; M^{me} Ertharin Cousin, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial; M. António Guterres, Haut-Commissaire pour les réfugiés, M. Anthony Lake, Directeur général de l'UNICEF; et M^{me} Margaret Chan, Directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé – pour exhorter le Conseil à agir,

(l'orateur poursuit en anglais)

« Au nom de tous ceux qui ont tant souffert, et de tous les autres dont l'avenir est en jeu : Ça suffit! Usez de votre influence, dès maintenant, pour sauver le peuple syrien et sauver la région de la catastrophe. »

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Çevik (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais vous remercier d'avoir organisé cette séance d'information, qui nous donne l'occasion d'attirer de nouveau l'attention de la communauté internationale sur la gravité de la situation humanitaire en Syrie. Nous avons suivi avec beaucoup d'inquiétude les exposés des chefs des principaux organismes humanitaires des Nations Unies.

Cela fait deux ans maintenant que le peuple syrien lutte pour une Syrie libre et démocratique, alors que le régime syrien continue de prendre pour cible son propre peuple sans discrimination et par tous les moyens possibles, y compris en utilisant des missiles balistiques. Les attaques qui se poursuivent sans interruption non seulement font beaucoup de morts, mais détruisent également le patrimoine historique et culturel et l'infrastructure économique de la Syrie.

La situation humanitaire en Syrie se détériore de jour en jour. Selon des chiffres récents publiés par l'ONU, le nombre de réfugiés a atteint 1,3 million, et il y a 4,5 millions de personnes déplacées et 6 millions de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire d'urgence. D'après le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le nombre de réfugiés pourrait atteindre 3,5 millions d'ici la fin de l'année si la communauté internationale n'agit pas d'urgence.

La communauté internationale a la responsabilité morale d'appuyer le peuple syrien dans sa lutte, et cela doit être fait d'urgence, collectivement et avec détermination, étant donné que la situation humanitaire ne cesse de se détériorer et représente une menace grave pour la paix et la stabilité régionales.

L'appel collectif lancé cette semaine par les responsables des organismes humanitaires des Nations Unies donne l'alerte à la communauté internationale et rappelle une fois de plus la nécessité de revoir les stratégies visant à résoudre la crise. C'est un appel lancé à tous les acteurs afin qu'ils fassent preuve de créativité et agissent immédiatement pour élaborer une stratégie efficace permettant de sauver le peuple syrien et la région de la catastrophe.

Nous sommes toujours convaincus qu'un règlement et une transition politiques sont les meilleurs moyens de mettre fin à cette effusion de sang, tout en préservant l'intégrité territoriale et l'unité politique de la Syrie. La communauté internationale, en particulier

l'ONU, a un rôle crucial à jouer à cet égard. Toutefois, en attendant ce règlement, nous devons être réalistes et adopter une démarche axée sur les résultats pour nous attaquer au problème humanitaire, principale conséquence de la crise politique.

En Turquie, nous n'épargnons aucun effort pour faire face aux conséquences de la crise syrienne. Nous avons accueilli plus de 190 000 Syriens dans 17 camps, en plus de 100 000 personnes au moins qui ont trouvé refuge dans différentes villes et localités turques. Nous faisons de notre mieux pour répondre à leurs besoins quotidiens dans tous les domaines, y compris la santé et l'éducation. Par ailleurs, le Croissant-Rouge turc fournit de l'aide humanitaire à la frontière avec la Syrie dans la transparence, conformément aux principes humanitaires et à la légitimité internationale.

En moyenne, le nombre de réfugiés qui traversent la frontière chaque jour vers les pays voisins atteint 8 000, voire 14 000 lorsqu'il y a des combats intenses. Il y a six mois, ce nombre n'était que de 2 000 environ.

La livraison de l'aide à travers les lignes de front devient de plus en plus compliquée, et le régime s'oppose souvent à la livraison de certains articles humanitaires, tel que le matériel chirurgical. Cette politique irresponsable ne fera que provoquer d'autres flux de réfugiés. Le Conseil doit envisager d'autres méthodes d'acheminement de l'aide, notamment les opérations transfrontalières.

Les pays voisins ne peuvent pas et ne doivent pas relever seuls ces défis urgents; il ne faut pas le leur demander. La situation n'est plus tenable, et les méthodes actuelles ne permettent pas d'assurer un accès humanitaire sûr et sans entrave. La communauté internationale, sur la base du principe du partage de la charge, doit mener une action collective. Les promesses de fournir un appui financier ne suffisent pas.

Nous estimons qu'il est grand temps pour la communauté internationale d'examiner des moyens inédits de régler le problème des personnes déplacées à l'intérieur du territoire syrien et de trouver d'autres destinations pour ceux qui décident de quitter la Syrie parce qu'ils se sentent menacés.

Cet appel a été repris par de nombreux dirigeants éminents dans la région, qui subissent les mêmes pressions. Il est grand temps que la communauté internationale, et certainement les Nations Unies, prennent en considération ces préoccupations légitimes. Sinon, nous risquons de nous retrouver dans une situation

de crise beaucoup plus grave que celle à laquelle nous avons fait face jusqu'à présent.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer notre appui aux aspirations légitimes du peuple syrien à vivre dans la dignité, ainsi que notre détermination de continuer à faire tout notre possible pour faire face à la crise humanitaire de l'autre côté de la frontière. Nous voudrions également rappeler à la communauté internationale son obligation d'agir de toute urgence, avec détermination et de façon responsable, avant qu'il ne soit trop tard.

Nous regrettons que la tribune du Conseil de sécurité ait été utilisée pour diffuser des informations erronées et trompeuses. Le Conseil, ainsi que la

communauté internationale par le biais des médias, ont sûrement entendu les points de vue cohérents des participants au sujet des politiques du régime syrien. On ne peut pas occulter les faits présentés par le biais d'une tentative vaine de soutenir la thèse opposée.

La Turquie continuera de faire preuve de solidarité envers le peuple syrien, dont les vues ne peuvent pas être entendues de cette tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 10.